

Marciac - A.G Saint Mont appellation d'origine contrôlée

Toujours plus de qualité



Marciac - A.G Saint Mont appellation d'origine contrôlée

Cette assemblée générale s'est déroulée mardi 13 juin, à la salle des Granges de la mairie de Marciac. Elle était présidée par Eric Fitan avec la participation de Hélène Pineau ingénieur à l'INAO, Julien Castaing de FERTi-Sud, Jean-Louis Guilhaumon, maire de Marciac et vice président du conseil régional, et une vingtaine de producteurs de l'appellation.

Dans le rapport moral il a été question en premier point de la climatologie concernant la récolte 2016. Après un hiver doux, des pluviométries hivernales et printanières exédentaires, les prémices du débourrement apparurent très tôt, la floraison s'est déroulée la 1^{ère} quinzaine de mai. Bien que la véraison s'est enclanchée tardivement à cause d'une pluviosité estivale inexistante, la douceur exceptionnelle des mois de septembre et d'octobre a permis d'acquérir une maturité exceptionnelle et de réaliser des vendanges dans d'excellentes conditions et d'obtenir un millésime qui se rapproche de ceux du début des années 2000.

Les contrôles internes: 23 contrôles internes ont été effectués chez les opérateurs producteurs de raisins entre le 12 août et le 23 septembre.

Le rapport financier légèrement excédent pour lequel les charges les plus importantes sont les opérations de promotion, la valorisation A.O.C et les salaires et charges.

Le président a évoqué longuement les actions de promotion dans des destinations lointaines comme entre autres la Chine qui assurent des débouchés et un rayonnement de notre territoire important. La collaboration avec Jazz in Marciac est un élément important de ce rayonnement.

Renouvellement du tiers sortant: Joël Boueilh, Loïc Lebranchu, Philippe Desbons, Gilles Bournazel, Christophe Dormal et Alain Jegun ont été reconduits dans leurs fonctions d'administrateurs

Dans son intervention Hélène Pineau ingénieur à l'INAO a rappelé 8 dispositions relatives à des mesures agro écologiques dont l'obligation d'enherbement des tournières, interdiction des desherbages chimiques, la réduction des quantités de produits phyto sanitaires, la limitation des apports d'azote



l'assistance avec au premier rang Jean Louis Guilhaumon